



RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 02604

Numéro SIREN : 419 488 994

Nom ou dénomination : A2P INDUSTRIE

Ce dépôt a été enregistré le 23/03/2017 sous le numéro de dépôt B2017/007943

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/007943**
n°de gestion : **2006B02604**
n°SIREN : **419 488 994 RCS Lyon**

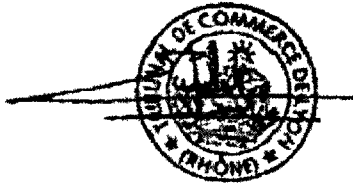
Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 23/03/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

A2P INDUSTRIE - Société par actions simplifiée à capital variable
61 rue Mathieu Dussurgey 69190 Saint-fons -FRANCE-

date de clôture : 30/09/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



4845143

7943

①

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS A2P INDUSTRIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12						
Adresse de l'entreprise : PARC D'ACTIVITES LYON SUD		Durée de l'exercice précédent * 12						
Numéro SIRET * 4 1 9 4 8 8 9 9 4 0 0 0 4 9		Néant ☐ *						
		Exercice N, clos le, 30/09/2016	N-1 30/09/2015					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2					
		Net 3	Net 4					
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement *	CX	CC				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	12 500	833	11 667	
		Fonds commercial (1)	AH	AI	1 079 680		1 079 680	
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	17 828	17 828		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO				
		Constructions	AP	AO				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 725	5 725		
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	292 277	144 695	147 582	44 915
		Immobilisations en cours	AV	AW				
		Avances et acomptes	AX	AY				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	10		10	
		Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI	22 333		22 333	12 327
TOTAL (II)		BJ	BK	1 430 353	169 082	1 261 271	1 136 932	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BO				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU	136 717		136 717	91 202
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	43 566		43 566	630 377
		Autres créances (3)	BZ	CA	23 325		23 325	3 122
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
DIVERS	Disponibilités	CF	CG	716 005		716 005	638 621	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	CI	214 146		214 146	12 067	
	TOTAL (III)	CJ	CK	1 133 760		1 133 760	1 375 389	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	2 564 113	169 082	2 395 032	2 512 321	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		Créances :				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

② **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFIP N° 2051 2016

Désignation de l'entreprise SAS A2P INDUSTRIE		Néant ☐		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé : 495 750)	DA	495 750	495 750
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	11 000	11 000
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	49 575	46 100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG	633 393	463 566
	Report à nouveau	DH		
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	202 482	203 302
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 392 200	1 219 718
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	78 614	85 173
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	78 614	85 173
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	328 181	198 546
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		10 000
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	487 910	888 338
	Dettes fiscales et sociales	DY	108 126	110 545
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA		
Compte régulier	EB			
	TOTAL (IV)	EC	924 218	1 207 429
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GENERAL (I à V)	EE	2 395 032	2 512 321
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	666 876	1 039 332
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

③

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 2016

Désignation de l'entreprise : SAS A2P INDUSTRIE		Exercice N				Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 353 214	FB	694 590	FC	2 047 804	1 856 972	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF			
		FG	343 951	FH	51 789	FI	395 740	350 007	
		FJ	1 697 165	FK	746 379	FL	2 443 544	2 206 979	
	Chiffres d'affaires nets*								
	Production stockée *								
	Production immobilisée *								
	Subventions d'exploitation								
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						89 451	173 532	
	Autres produits (1) (11)						6 846	6	
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	2 539 840	2 380 517	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	1 360 765	1 195 671	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	(45 516)	94 128	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FX	396 511	366 307	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FY	17 729	9 259	
	Salaires et traitements *					FZ	281 262	220 255	
	Charges sociales (10)					GA	109 266	87 762	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GB	45 275	28 502
							GC		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GD	77 216	78 312
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GE		1 805	
	Autres charges (12)					GF	2 242 508	2 082 002	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GG	297 332	298 516
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)								
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP		1	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	7 135	5 046	
	Différences négatives de change					GS	112		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
Total des charges financières (VI)						GU	7 247	5 046	
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)									
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GV	(7 247)	(5 045)	
						GW	290 085	293 471	

④

COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2016

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A2P INDUSTRIE				Néant ☐ *	
				Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	3 333
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	3 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	2 114
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	2 114
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	1 219
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	88 822 90 169
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2 543 174 2 380 519
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2 340 692 2 177 217
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	202 482 203 302
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont {	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont {	- Crédit-bail mobilier *	HP	
			- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		1H	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1J	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1K	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	5 676 5 549
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels				2 114	3 333
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Annexe au Bilan

Annexe au bilan avant répartition qui présente les caractéristiques suivantes :

- Le bilan de l'exercice présente un total de **2 395 032** euros
- Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche :
 - un total produits de **2 543 174** euros
 - un total charges de **2 340 692** euros
 - dégage un résultat de **202 482** euros

L'exercice considéré :

- débute le **01/10/2015**
- finit le **30/09/2016**
- et a une durée de **12** mois.

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le dirigeant de **SAS A2P INDUSTRIE** avec le concours du cabinet qui intervient dans le cadre de sa mission de **Présentation des Comptes Annuels** qui lui a été confiée.

ALPHA AUDIT ET COMPTA
31 Rue André ROCHET - 69700 CHALUS
Tél. 04 72 70 40 10
Fax 04 72 90 05 02
Siret 437 966 790 00029
Société inscrite sur la liste des
commissaires aux comptes de
la région de Lyon

Règles et Méthodes Comptables

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant.

Principes et conventions générales

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général approuvé par arrêté ministériel du 08/09/2014, en application des articles L. 123-12 à L. 123-28 et R. 123-172 à R. 123-208 du code de commerce.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Evénements postérieurs à la clôture

Néant

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Immobilisations et amortissements

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en

AGENCE D'AUDIT ET COMPTABILITÉ
31 Rue de la République - 69001 LYON
Tél. 04 78 70 00 10
Fax 04 78 00 05 03
Siret 437 866 798 00029
Société inscrite sur la liste des
commissaires aux comptes de
la compagnie de Lyon

Règles et Méthodes Comptables

fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Lorsque la valeur actuelle d'une immobilisation est inférieure à sa valeur comptable, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

- Concessions, brevets, licences	1 à 5 ans
- Installations, agencements divers	3 à 10 ans
- Matériel de transport	2 à 5 ans
- Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier	4 à 8 ans

ALPHA AUDIT ET COMPTA
31 Rue André ROCHET - 69600 GENAS
TEL 04 72 75 12 11
Fax 04 73 00 15 00
Site 437 465 790 0000
Société inscrite sur la liste des
commissaires aux comptes de
la compagnie de Lyon

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Règles et Méthodes Comptables

STYLAUD ET COMPTE
31 Rue Artois 69007 - 69710 GENAS
Tél. 04 72 79 00 10
Fax 04 72 79 05 43
Siret 427 066 700 00029
Société inscrite sur la liste des
contributeurs aux comptes de
la compagnie de Lyon

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de reconstitution de leur fonds de roulement.

Immobilisations

ACTIVITE COMPTABLE
31 Rue André Gide - 69600 VILLEURBANNE
Tél. 04 72 72 23 10
Fax 04 72 72 23 90
Site 437 666 700 0002
Société inscrite sur la liste des
commissaires aux comptes de
la compagnie de Lyon

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/201
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres	1 097 508		12 500			1 110 008
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 097 508		12 500			1 110 008
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 878				152	5 725
	Instal., agencement, aménagement divers	16 105		40 966		1 666	55 405
	Matériel de transport	106 329		58 605		22 000	142 934
	Matériel de bureau, mobilier	51 804		49 652		7 518	93 938
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		180 116		149 223		31 336	298 002
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	10					10
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières	12 327		10 006			22 333
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES		12 337		10 006		
TOTAL		1 289 960		171 729		31 336	1 430 353

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 30/09/2016
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	17 828	833		18 661
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 828	833		18 661
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	5 878		152	5 725
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	6 481	6 451	1 666	11 267
	Matériel de transport	87 239	23 408	19 886	90 761
	Matériel de bureau, mobilier	35 603	14 583	7 518	42 668
	Emballages récupérables et divers				
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	135 201	44 442	29 222	150 420
TOTAL		153 029	45 275	29 222	169 082

Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires							
	Dotations			Reprises			Mouvement n des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agencet aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE - Elément 4

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2016
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	PROVISIONS REGLEMEENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients	85 173	77 216	83 775	78 614
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
	Autres				
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	85 173	77 216	83 775	78 614
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
TOTAL GENERAL		85 173	77 216	83 775	78 614
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			77 216	83 775	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

		30/09/2016	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	22 333		22 333
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	43 566	43 566	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	2 500	2 500	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	12 790	12 790	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	8 035	8 035	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	214 146	214 146	
TOTAL DES CREANCES		303 370	281 038	22 333
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2016	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	328 181	70 840	257 342	
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	487 910	487 910		
	Personnel et comptes rattachés	27 196	27 196		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	27 659	27 659		
	Impôts sur les bénéfices	42 608	42 608		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	10 663	10 663		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)				
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		924 218	666 876	257 342	
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice		180 000			
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		51 551			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Produits à recevoir

		30/09/2016
Total des Produits à recevoir		8 035
Autres créances		8 035
ETAT PRODUIT A RECEVOIR	8 035	

Charges à payer

		30/09/2016
Total des Charges à payer		49 437
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 483
INTERETS COURUS SUR EMPRUNTS	1 483	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		16 488
FOURN. FACT NON PARVENUES	16 488	
Dettes fiscales et sociales		31 466
CONGES A PAYER	9 852	
ORG SOC. PROV CONGES PAYES	4 039	
ORG SOC AUTRES CHARGES A PAYER	6 912	
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	10 663	

ASTRA AUDIT ET COMPTA
31 Rue de la République - 69600
Tél. 04 72 70 00 00
Fax 04 73 90 05 00
Siret 427 066 700 00020
Société inscrite sur la liste des
commissaires aux comptes de
la Compagnie de Lyon

Charges et Produits constatés d'avance

	30/09/2016	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		214 146	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		214 146	

--

ACTIFIA ASSURANCE SOCIÉTÉ
 31-12-2015
 1 004 177 00 00 00
 100 0177 00 00 00
 Siret 437 065 799 00029
 Société inscrite sur la liste des
 contribuables aux comptes de
 la compagnie de Lyon

Capital social

		30/09/2016	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		6 610,00	75,0000	495 750,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		6 610,00	75,0000	495 750,00

A2P INDUSTRIE
Société par actions simplifiée à capital variable
Siège social : 61 rue Mathieu Dussurgey
69190 ST FONS
419 488 994 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 FEVRIER 2017

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2016

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2016 s'élevant à 202 481,88 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	202 481,88 euros
A titre de dividendes	30 000,00 euros
Soit 4,54 euros par action	

Le solde	172 481,88 euros
En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 805 875,14 euros.	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2016 éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 30 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés que :

- les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et qu'ils font l'objet, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, d'un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, imputable sur l'impôt dû l'année suivante et, en cas d'excédent, restituable,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abatement	Portion n'ouvrant pas droit à abatement
30.09.2013	Néant	Néant	Néant
30.09.2014	Néant	Néant	Néant
30.09.2015	30 000,00 €	30 000,00 €	Néant

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 28 février 2017

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Certifié conforme
LE PRESIDENT

S. Fournier



A2P INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 495 750 euros

61 Rue Mathieu Dussurgey

69190 SAINT-FONS

419 488 994 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2016

DENIS EMONARD - GILLES GALLEGRO - YVAN TEYSSIER - COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

inscrite auprès de la Compagnie de Lyon

31 Rue Antoine Roybet - 69740 GENAS - Tél. 04 72 79 03 10 - Fax 04 78 90 05 63 - alphacompta@alpha.experts-comptables.fr



A2P INDUSTRIE

Société par Actions Simplifiée au capital de 495 750 euros

61 Rue Mathieu Dussurgey

69190 SAINT-FONS

419 488 994 RCS LYON

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2016

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 septembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société A2P Industrie, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous vous précisons que votre société n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice clos le 30 septembre 2015, les comptes de l'exercice clos le 31 septembre 2015 n'ont pas fait l'objet d'une certification .

DENIS EMONARD - GILLES GALLEGRO - YVAN TEYSSIER - COMMISSAIRES AUX COMPTES

SOCIÉTÉ DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

inscrite auprès de la Compagnie de Lyon

31 Rue Antoine Roybet - 69740 GENAS - Tél. **04 72 79 03 10** - Fax 04 78 90 05 63 - alphacompta@alpha.experts-comptables.fr



I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

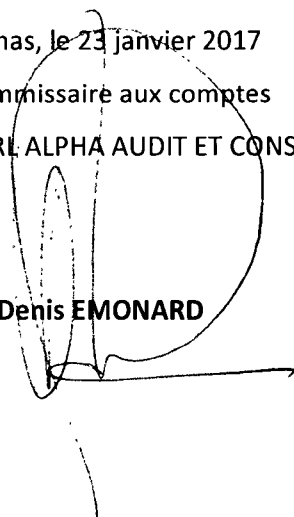
OK

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

A Genas, le 23 janvier 2017

Le commissaire aux comptes

Pour la SARL ALPHA AUDIT ET CONSEIL


Denis EMONARD